# Aide financière à la garde d'enfant de moins de 3 ans

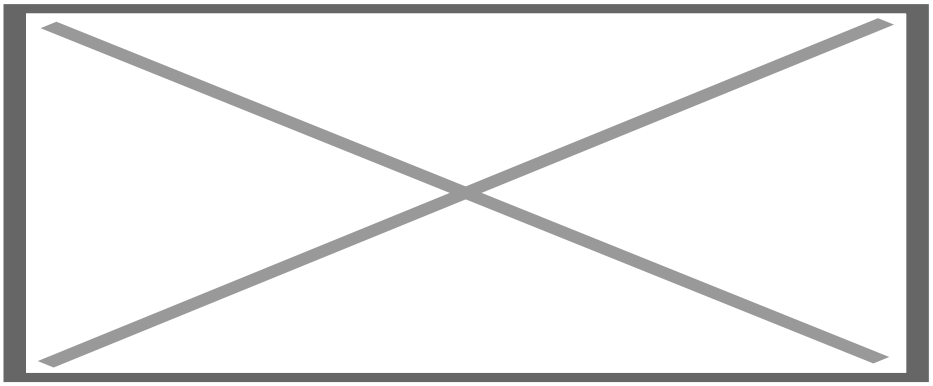

Aide financière pour votre enfant de moins de 3 ans

Le Conseil départemental de l'Oise propose une aide pouvant aller jusqu’à 480 € par an et par enfant, pour la garde d'enfant de moins de trois ans.

⚠️ L'aide à la garde d'enfants prendra fin en avril 2025. Les demandes d’aide pour la période de garde du 1er juillet au 31 décembre 2024 inclus doivent être transmises au Conseil départemental entre le 1er janvier et le 31 mars 2025 inclus.

❌ À compter du 1er avril 2025, il ne sera plus possible de solliciter cette aide.

Publié le 10/02/2025